

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 25 février 2005  
(convocation du 14 février 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Février Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, Mme CURVALE Laure, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. PIERRE Maurice, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, Mme BRUNET Françoise, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELLIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme. BRACQ Mireille à Mme. RAFFARD Florence  
M. BRANA Pierre à Mlle. COUTANCEAU Emilie  
Mme BRUNET Françoise à Mme DARCHE Michelle (à cptre de 10 h 15)  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
M. CHAUSSET Gérard à Mme. CURVALE Laure  
M. FELTESSE Vincent à M. ROUSSET Alain  
Mme. LACUEY Conchita à Mme. CARTRON Françoise  
M. MERCIER Michel à M. HOUDEBERT Henri  
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude  
M. ANZIANI Alain à Mme. DE FRANCOIS Béatrice  
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel  
M. BENOIT Jean-Jacques à Mme. DUMONT Dominique  
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien  
M. CANIVENC René à M. GELLE Thierry  
M. CANOVAS Bruno à M. DUCASSOU Dominique

M. CAZENAVE Charles à M. JUNCA Bernard  
M. CHAZEAU Jean à Mme. ISTE Michèle  
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max  
M. COUTURIER Jean-Louis à M. PIERRE Maurice  
M. DELAUX Stéphan à M. BOBET Patrick  
M. FERILLOT Michel à M. HOURCQ Robert  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. DUTIL Silvère  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques  
M. JAULT Daniel à Mme. DELAUNAY Michèle  
M. JOUVE Serge à M. MOULINIER Maxime (à cptre de 10 h 30)  
M. LOTHaire Pierre à M. REBIERE André  
M. MILLET Thierry à M. MANGON Jacques  
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude  
Mme. PALVADEAU Chrystèle à Mme. DESSERTINE Laurence  
M. PONS Henri à M. SEUROT Bernard  
M. QUERON Robert à M. SOUBIRAN Claude

#### **ABSENTS :**

M. DAVID Alain, M. TOUZEAU Jean, Mme. FAORO Michèle, M. GRANET Michel, Mme. LIMOUZIN Michèle, M. MONCASSIN Alain

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Convention d'application du Contrat de Plan et du Contrat d'Agglomération  
relative aux opérations du volet enseignement supérieur - Aménagement du  
campus - Participation de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention -  
Autorisation**

Madame WALRYCK présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°1922 en date du 23 février 2001, vous avez autorisé Monsieur le Président à signer la convention du Contrat de Plan et du Contrat d'Agglomération pour les opérations du volet Enseignement Supérieur/Recherche situées en Gironde, et à signer les conventions particulières découlant de la convention d'application.

Ce document prévoit que la Communauté et la Région participeront au financement de l'aménagement du Campus pour un montant de 762 245,09 €uros, la part de l'Etat s'élevant à 1 524 490,17 €uros, pour un coût total de l'opération estimé à 3 048 980,35 €uros T.T.C.

La méthode validée par les principaux partenaires (représentants des Universités, du Rectorat et de l'Etat) repose sur l'élaboration préalable d'un projet global d'aménagement de développement durable du site universitaire permettant d'intégrer le traitement de ce territoire dans une vision d'ensemble.

La Communauté Urbaine de Bordeaux a clairement exprimé qu'elle veillerait à ce que le projet retenu, au-delà de la prise en compte des besoins de développement des universités et des grandes écoles, marque une remise en cause de la mono-fonctionnalité du Campus.

Un concours européen a été organisé pour recruter une équipe pluri-disciplinaire de Maîtrise d'œuvre missionnée sur la conception d'un projet d'urbanisme pour la totalité du secteur.

Le projet choisi par le jury, à savoir celui de l'équipe conduite par l'architecte-urbaniste Tania Conko, apporte des réponses convenables aux attentes de notre Etablissement Public.

Il convient toutefois de souligner que la position globale de l'équipe retenue repose sur de grands axes directeurs, chaque projet devant ultérieurement donner lieu à des études spécifiques à caractère technique et financier.

Il est donc proposé aujourd’hui de confirmer notre engagement financier par la signature de la convention d’application du Contrat de Plan relative à ce dossier, la Communauté Urbaine de Bordeaux devant être associée aux études à venir, afin d’assurer le respect des prescriptions urbaines qui conditionnent son implication.

Le financement de l’opération est prévu au budget principal 2005, sur le chapitre 65 - fonction 23 - article 65752 - CRB A710.

Si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président à signer avec l’Université de Bordeaux III, Maître d’ouvrage de l’opération, la convention nécessaire ci-annexée.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l’unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 février 2005,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
23 MARS 2005**

M. GERARD CHAUSSET

